

Compte rendu de la séance publique du Conseil Municipal de Hautefort-Saint Agnan

Samedi 7 août 2021 à 10h30

Elus présents : Nadine BINETRUY-MEYER, David CHABASSIER, David CONTAMINE, Sébastien DECLE, Geneviève FALLEAU, Sylvette FORT, Philippe MOUSSEAU, Martine PERTUIS, Albert POUMEAUD, Jean-Louis PUJOLS, Elodie REBEYROL.

Elus absents : Thomas BELLEIL (procuration à Sylvette FORT), Aurélie DELACOTE, Jennifer EYSSARTIER, Sophie MARY.

Public : - **Secrétaires de Mairie :** Nathalie GOURVENNEC, Bernadette CARRÉ **Secrétaire de séance :** Elodie REBEYROL

En préambule de réunion, Monsieur le Maire présente les nouvelles Secrétaires de Mairie recrutées. Il fait ensuite lecture des délibérations prises au précédent Conseil municipal et propose de démarrer la séance sur les points suivants à l'ordre du jour.

PERSONNEL COMMUNAL :

- M. le Maire présente la future organisation du Secrétariat de Mairie qui sera piloté par Bernadette CARRÉ (à 35h/sem) au côté de Nathalie GOURVENNEC (à 22h/sem) et de la future personne qui sera recrutée à l'accueil (à 28h/sem). Les élus valident à l'unanimité la nomination des nouveaux agents recrutés : **DELIB N°2021-96**.
- Il est proposé de renouveler pour 12 mois à compter du 1^{er} septembre 2021 les postes en contrats aidés de Patrick ROCHE au service technique (24h/sem) et au groupe scolaire de Marie-Annick METTAS (20h/sem) et de Vanessa RAVIDAT (28h/sem). Les élus valident à l'unanimité la **Délibération N°2021-97**.
- Les élus valident les modifications du tableau des effectifs du personnel intégrant le volume horaire : **DELIB N°2021-93**.
- M. le Maire présente le nouveau Régime Indemnitare (RIFSEEP) pour le personnel qui tient compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel. Les élus valident la mise en place de ce Régime Indemnitare et la consultation du Centre de gestion.

GROUPE SCOLAIRE :

- A ce jour, l'avis du Préfet est attendu pour créer le Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire (SIVS) du Pays de Hautefort qui regroupera les 12 communes du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) : ANLHIAC, BADEFOLS D'ANS, BOISSEUILH, CHERVEIX-CUBAS, COUBJOURS, GRANGES D'ANS, HAUTEFORT, LA CHAPELLE SAINT JEAN, LE TEMPLE LAGUYON, NAILHAC, SAINTE-TRIE, TEILLOTS. Les élus sont informés de la prise de fonction de la Secrétaire recrutée pour la gestion administrative et financière du RPI : Virginie LARRAZET (4h/sem), puis de l'arrivée au 1^{er} septembre prochain de Sandra MOREAU GRESSEL, ATSEM (28h/sem) et de Ghislaine CLERGERIE (31,5h/sem) pour la Cantine de Cherveix-Cubas.
- Les élus sont informés de l'arrivée à la rentrée prochaine d'une nouvelle directrice du groupe scolaire de Hautefort, Céline ROLLAND. Les autres instituteurs restent en poste. A ce jour, sont inscrits pour la rentrée 2021/2022 : 113 élèves sur Hautefort et 21 élèves sur Cherveix-Cubas. L'organisation du groupe scolaire se décomposera à l'école de Cherveix-Cubas d'1 classe de 16 élèves de CM2 et de 5 élèves de CM1 qui resteront à Cherveix-Cubas, ainsi que de 5 classes de la petite section au CM1.
- Le logiciel de paie/comptabilité du groupe scolaire (Odysée) est présenté et validé à l'unanimité des élus : **DELIB N°2021-105**.
- Concernant la gestion du RPI : il est proposé de désigner des référents pour la création du SIVS. Les élus valident à l'unanimité la nomination de Jean-Louis PUJOLS, Philippe MOUSSEAU, David CONTAMINE et Jennifer EYSSARTIER : **DELIB N°2021-106**.
- Il est fait état des sommes irrécouvrables de 1 366,25 euros. Les élus prennent acte de cette **Délibération N°2021-108**.

ACTIVITÉS CULTURELLES :

- Il est proposé de supprimer la Régie du Musée d'Histoire de la Médecine car il n'y a plus de gestion de la billetterie qui est désormais prestée par l'Office du Tourisme. Les élus valident à l'unanimité cette **Délibération N°2021-99**.
- Concernant la location de La Chartreuse : les élus valident à l'unanimité la création d'une Régie pour encaisser les locations de salles et les nuitées, ainsi que la désignation des Secrétaires comme Régisseurs titulaire et suppléant : **DELIB N°2021-101-102**.
- L'Association PACTE Tourtoirac a fait une demande de subvention de 1000 euros. Il est proposé d'attribuer une subvention de 500 euros. Cette proposition est approuvée à l'unanimité des élus : **DELIB N°2021-100**.
- L'Association des Harmoniums de Bars souhaite obtenir l'accord de la Commune pour installer un Harmonium dans l'église de Saint-Agnan. Les élus acceptent cette **Délibération N°2021-104** pour autoriser M. le Maire à signer la convention tripartite entre l'Evêcher, l'Association et la Commune.
- Les élus prennent acte du règlement de la SACEM pour le concert MNOP : **DELIB N°2021-109**.

TRAVAUX :

- Les élus sont informés de la réception des travaux du Bourg de Hautefort qui s'est tenue le 29/07/2021.
- La Commission d'Appel d'Offres pour les travaux de restauration de l'Aile Est de l'Hôtel Dieu a retenu l'offre du Lot 1 Maçonnerie des Compagnons Réunis pour un total de 220 481,90€, puis l'offre du Lot 2 Charpente et Menuiseries des Ateliers Férygnac pour un total de 215 039,57€. Le Lot 3 Électricité est en attente d'offres. Les élus valident à l'unanimité la **Délibération N°2021-103** pour acter les candidatures retenues comme les mieux disantes au regard des critères d'attribution.
- Un projet d'aménagement de l'Aile Nord-Est de l'Hôtel Dieu est présenté en séance pour créer deux appartements à l'étage et reconfigurer le rez-de-chaussée autour de deux cellules commerciales, des toilettes publiques et d'une grande salle de réception.
- Les travaux d'isolation du Groupe scolaire ont été revus car l'isolation en façade a été refusée par les Architectes des Bâtiments de France : l'isolation se fera donc par l'intérieur avec un ravalement de façade, la création d'un sas d'entrée et l'aménagement extérieur, ainsi que l'installation d'une chaudière à bois. Des architectes ont été sollicités pour assurer la maîtrise d'ouvrage, conformément à la Délibération N°2021-82 prise en séance précédente.
- M. le Maire présente le rapport 2020 du Syndicat Intercommunal de l'Assainissement de l'Eau du Périgord Est (SIAEP) qui fait état de la fusion des syndicats ayant permis d'assurer des travaux de plus grande ampleur sur notre territoire, avec près de 10 000 abonnés et 2 248 000 mètres cubes pompés et 900 km de réseau. Les élus prennent acte de cette présentation.
- Il est proposé de désigner un prestataire pour contrôler les installations sportives à hauteur de 300 euros. Les élus valident à l'unanimité la **Délibération N°2021-107**.
- Les élus sont informés qu'à ce jour un seul cabinet d'Architectes a répondu à l'appel à candidatures pour la maîtrise d'ouvrage sur l'aménagement des parcelles du Lotissement de Saint-Agnan. Une Commission se réunira à la rentrée sur le sujet.

AGENDA DES ÉLUS :

- Prochain Conseil Municipal le Lundi 13 septembre 2021 à 20 heures.

La séance est levée à 13h00.